Accord du participe passé

Fiche de révision CRPE · 7 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), « Grammaire et orthographe grammaticale », « Savoir accorder les mots dans la phrase et expliquer ses choix » : 5e (auxiliaires être et avoir, COD antéposé dont pronom personnel) et 3e (COD pronom relatif placé avant le verbe)

Avec être, avec avoir, COD placé avant le verbe : la règle, une méthode en quatre étapes pour la justifier à l'écrit, et les confusions qui font perdre des points.

Ce que le jury attend

La partie français de la première épreuve écrite comprend une phase d'étude de la langue qui porte sur les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques, à partir d'un texte de 500 mots au plus. Le niveau évalué est celui du cycle 4. Le programme de cycle 4 demande d'ailleurs aux élèves de justifier l'accord du participe passé, à l'oral ou à l'écrit : un candidat doit donc savoir appliquer la règle, nommer avec la terminologie d'Eduscol les fonctions qui la commandent (sujet, COD, COI), et rédiger une justification courte et exacte.

Trois situations, trois règles

Le participe passé est une forme verbale. Il sert à construire les temps composés (*elle a chanté*, *elle est partie*) et la voix passive (*la souris est mangée par le chat*). Il peut aussi s'employer comme un adjectif. Son accord dépend de la situation.

> **DÉFINITION**
>
> **Participe passé** : forme du mode participe, qui se combine à un auxiliaire (*être* ou *avoir*) dans les temps composés et à l'auxiliaire *être* à la voix passive. Employé seul, il fonctionne comme un adjectif et s'accorde avec le nom auquel il se rapporte.

1. Employé avec l'auxiliaire être

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le **sujet**, comme un adjectif attribut. C'est la règle du passé composé des verbes conjugués avec *être*, du plus-que-parfait, du futur antérieur… et celle de la voix passive.

> **EXEMPLE**
>
> - Les candidates sont arrivées en avance. (sujet : *les candidates*, féminin pluriel)
> - Mon frère était déjà reparti. (sujet : *mon frère*, masculin singulier)
> - Les copies seront corrigées par deux correcteurs. (voix passive, sujet : *les copies*)

2. Employé avec l'auxiliaire avoir

Le participe passé **ne s'accorde pas avec le sujet**. Il s'accorde avec le **complément d'objet direct (COD) si, et seulement si, ce COD est placé avant le verbe**. Il reste invariable dans les autres cas : COD placé après le verbe, pas de COD, complément d'objet indirect.

> **EXEMPLE**
>
> - COD après le verbe : *Les élèves ont lu deux romans.* → invariable.
> - Pas de COD : *Elles ont dormi tard.* → invariable.
> - COI : *Nous avons parlé à vos collègues.* → invariable (*à vos collègues* est un COI, pas un COD).
> - COD avant le verbe : *Ces romans, les élèves les ont lus.* → *lus* s'accorde avec *les* (= *ces romans*, masculin pluriel).

3. Le COD placé avant le verbe : pronom personnel ou pronom relatif

Le COD est placé avant le verbe dans deux cas que le programme distingue.

- **Pronom personnel COD** (*le*, *la*, *l'*, *les*) : *Cette lettre, je l'ai écrite hier.* Le pronom *l'* tient lieu du groupe nominal *cette lettre* (son antécédent) : il en reprend le genre et le nombre. Le programme de 5e demande de le distinguer du COI (*lui*, *leur*) : *Je leur ai écrit* → invariable.
- **Pronom relatif COD** (*que*, *qu'*) : *Les questions que le jury a posées étaient précises.* Le pronom relatif *que* est COD de *a posées* et il a pour antécédent *les questions*. Ce cas relève du programme de 3e.

> ***TEXTE DE RÉFÉRENCE***
>
> *« Maitriser l'accord du participe passé (auxiliaire avoir avec un complément d'objet direct pronom relatif placé avant le verbe). » — programme de français du cycle 4, classe de troisième.*

Une méthode en quatre étapes

MÉTHODE

1. **Repérer l'auxiliaire.** *Être* → étape 2. *Avoir* → étape 3.
2. **Avec être** : trouver le sujet, accorder le participe en genre et en nombre avec lui. Fin.
3. **Avec avoir** : chercher un COD. Un groupe nominal COD peut être remplacé par un pronom (*Elle lit le courrier* → *Elle le lit*), un complément d'objet indirect par *lui* ou *leur* (*Elle parle à sa voisine* → *Elle lui parle*). Pas de COD, ou COI : le participe reste invariable.
4. **Placer le COD.** Après le verbe : invariable. Avant le verbe (pronom personnel ou relatif) : retrouver l'antécédent, puis accorder le participe en genre et en nombre avec lui.

Pour **justifier à l'écrit**, une phrase suffit si elle nomme la fonction et la place : « *Posées* s'accorde avec *les questions*, COD du verbe *a posées*, placé avant le verbe (pronom relatif *que*) ; féminin pluriel. »

Les pièges

- **Accorder avec le sujet après avoir.** *Les candidates ont corrigées leur copie* est faux : avec *avoir*, le sujet n'intervient jamais dans l'accord ; seul compte le COD, ici *leur copie*, placé après le verbe → *ont corrigé*.
- **Confondre COD et COI.** Dans *Les voisines à qui j'ai écrit*, le pronom relatif *qui* est introduit par la préposition *à* : c'est un complément d'objet indirect, le participe reste invariable. Dans *Les lettres que j'ai écrites*, *que* est COD : il y a accord.
- **Se tromper d'antécédent.** Dans *Les fleurs que ta sœur a cueillies*, le participe s'accorde avec *les fleurs* (antécédent du COD *que*), pas avec *ta sœur* (sujet).
- **Oublier l'antécédent d'un pronom élidé.** Avec *l'*, le genre n'est pas visible : *Cette décision, il l'a prise.* Il faut remonter au groupe nominal repris.
- **Confondre passé composé avec être et voix passive.** *Elle est partie* (passé composé) et *La souris est mangée par le chat* (voix passive) s'accordent tous deux avec le sujet, mais seul le second admet un complément d'agent.
- **Ne pas distinguer les verbes pronominaux.** Leur règle d'accord est étudiée à part (programme de 4e) : ne la déduisez pas de celle de l'auxiliaire *être*.

Les cas d'usage plus rares (participe suivi d'un infinitif, verbes de mesure…) ne figurent pas dans les attendus du programme cités ici : cette fiche ne les traite pas.

À RETENIR

- **Être** : accord avec le **sujet**.
- **Avoir** : accord avec le **COD, seulement s'il est placé avant le verbe** ; sinon invariable.
- COD avant le verbe = **pronom personnel** (*le, la, l', les*) ou **pronom relatif** (*que*) ; on retrouve son antécédent pour accorder.
- **COI** (*lui, leur*, *à qui*) : jamais d'accord.
- Justifier = nommer la fonction (sujet, COD), la place, l'antécédent, puis le genre et le nombre.

Pour aller plus loin

Employé comme adjectif, le participe passé s'accorde avec le nom auquel il se rapporte, qu'il soit épithète (*une lettre rédigée rapidement*), attribut (*ces copies semblent corrigées*) ou apposé (*les enfants, épuisés, s'endormirent*). La terminologie d'Eduscol y voit un emploi adjectival du participe passé (p. 157). Le programme du cycle 4 prévoit aussi l'étude des *chaînes d'accord* et de la justification des choix : matérialisez vos accords par des flèches quand vous corrigez une copie ou un texte.

Sources

1. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Grammaire, « Savoir accorder les mots dans la phrase et expliquer ses choix » : cinquième, quatrième, troisième, consulté le 02/11/2026
2. La grammaire du français — Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau I, 1.3 (COD, COI) p. 15 ; niveau II, participe passé p. 157, voix passive p. 141, pronoms relatifs p. 125, consulté le 02/11/2026
3. Programme de français du cycle 3 (arrêté du 10 avril 2025, BO n° 16 du 17 avril 2025), Grammaire, accord du participe passé avec être et avec avoir (pronom personnel antéposé), consulté le 02/11/2026
4. Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (NOR MENH2511180A), art. 18, A, 1° (première épreuve d'admissibilité), consulté le 02/11/2026

Rédigée le 02/11/2026, vérifiée par un second relecteur le 02/11/2026.

travail-industrie.com · CRPE · document de révision indépendant, sans lien avec l'Éducation nationale ; il ne remplace pas les textes de référence.

Fiche en ligne : https://travail-industrie.com/concours/crpe/francais/accord-du-participe-passe · Quiz de la notion : https://travail-industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-francais-accord-du-participe-passe
Généré le 03/11/2026.